

bardeaux de toutes parts, toits, longs-pans, pignons, partout des bardeaux sciés et réguliers s'imbriquent symétriquement les uns sur les autres. J'avais remarqué la même coutume chez les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse. Je dis que cette particularité m'a singulièrement frappé, je puis ajouter et ne m'a pas été peu agréable, en me rappelant un souvenir d'enfance.

Mon ayeul maternel était un Acadien, et dans toute la paroisse de Bécancour, ma paroisse natale, sa maison seule était ainsi couverte en bardeaux jusqu'au sol. C'était l'émigré sur la terre étrangère—et l'on sait par quelle criante injustice celui-ci a été chassé de son foyer—conservant comme un culte les coutumes du pays natal.

J'ajouterai que ces couvertures en bardeaux, telles qu'on les fait ici, sont très chaudes et ajoutent beaucoup à la solidité de la bâtisse, exposée sur ces îles, à des vents d'une violence extrême.

Nous faisons visite en revenant à un M. Chevrier, l'un des plus respectables citoyens de la paroisse et jouissant d'une certaine aisance. Commencant à prendre de l'âge, il paraît donner plus d'attention à la culture de ses champs, qu'aux durs labeurs de la pêche. Possédant une certaine éducation, il a appris à en apprécier la valeur, aussi nous présente-t-il une de ses filles qu'il tient encore au couvent des Sœurs de la Congrégation au Havre-aux-Maisons. Plusieurs ouvrages de la jeune demoiselle, tels qu'on en fabrique dans les couvents, s'étalent sur les corniches et la table du salon. La maison, sans viser au luxe, est fort bien tenue et ne manque pas de confortable.

Le père Chevrier, quoique d'origine Acadienne, est natif de Laprairie. Il nous fait faire l'agréable connaissance de l'un de ses neveux, M. Chôlet, avocat de Montréal. Faible de santé, ce jeune avocat, vient presque chaque été, se refaire à l'air vivifiant de l'île; les habitants profitent de son séjour pour lui faire débrouiller leurs chicanes, lorsque quelque accident a semé la zizanie quelque part. Mais le disciple de Thémis, s'il